

Chaque mois, le département Questions sociales du Centre d'analyse stratégique propose une sélection d'informations, d'innovations et d'expérimentations venues d'ailleurs. Elle ne prétend nullement couvrir de manière exhaustive l'actualité sociale internationale, ni contribuer à leur transposition dans le contexte hexagonal. Elle est constituée de choix délibérément subjectifs effectués par les chargés de mission du département dans le cadre de leurs recherches et de leurs rencontres. Que ces informations suscitent l'adhésion, la prudence ou le rejet, leur vocation est de contribuer à animer le débat sur l'avenir des modèles sociaux.

Vous pouvez naturellement alimenter ce recueil en transmettant toute information que vous jugerez utile au contact suivant : [daniele.vidal@strategie.gouv.fr](mailto:daniele.vidal@strategie.gouv.fr)

*Juillet 2012*

## ► La curiosité du mois



### **Internet autorisé pendant les épreuves du bac au Danemark**

Au Danemark, les lycéens passant l'examen équivalent du bac en France peuvent bénéficier d'un accès à Internet durant leurs épreuves. Mise en place en 2010, cette innovation semble donner pleine satisfaction, même si tous les proviseurs ne sont pas prêts à suivre cette voie. En février 2012, le ministre de l'Éducation a étendu cette autorisation à cinq nouvelles matières, en plus du danois, des mathématiques et des sciences sociales. Cette pratique suit le cheminement pédagogique des autorités éducatives danoises, qui considèrent que la réflexion est plus importante que le « par cœur ». Les lycéens peuvent ainsi utiliser des livres durant les examens depuis une vingtaine d'années. La consultation d'Internet reste toutefois fortement encadrée, puisqu'ils n'ont pas le droit d'utiliser le courriel et les réseaux sociaux, tandis que leurs professeurs ont à disposition des logiciels de contrôle anti-plagiat et de vérification des sources consultées.

Source : quotidien *Le Monde*, 23/06/12

## ► La couverture des risques sociaux

### Éducation



En Finlande, les garçons affichent une maîtrise de l'anglais supérieure à celle des filles, comme le montrent les résultats annuels de l'« examen d'immatriculation », équivalent du baccalauréat. Cette tendance, observée depuis le début des années 1990, serait imputable à la pratique des jeux vidéo, bien plus répandue chez les garçons que chez les filles, selon le

responsable de l'examen d'immatriculation en langues.

Source : site d'informations *Whatsupfinland*, 18/06/12

<http://whatsupfinland.org/english/boys-in-finland-better-at-english-because-of-computer-games/>



D'après une étude réalisée par le groupe britannique Pearson (éditions, enseignement des langues), les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons dans un certain nombre de disciplines traditionnellement considérées comme « masculines », comme les disciplines techniques (ingénierie, bâtiment et construction) menant à des filières professionnelles

où les hommes sont surreprésentés. Les filles âgées de 14 à 16 ans réussissent deux fois mieux aux examens professionnels que leurs camarades masculins et leurs notes sont d'environ un tiers supérieures à celles de ces derniers. L'étude montre également que cette différence apparaît très tôt, dès l'âge de 5 ans, et qu'elle ne fait qu'augmenter pendant le temps de scolarisation obligatoire. Ces résultats ont été rendus publics quelques jours seulement après qu'un groupe de parlementaires appartenant à la commission de réflexion sur l'alphabétisation avait appelé à réduire les écarts de réussite entre filles et garçons (*gender gap*). Les parlementaires estimaient en particulier que les garçons ne développaient pas de goût pour la lecture faute d'être encadrés par des professeurs hommes. Ils proposaient également que les bibliothèques des écoles soient mieux fournies en livres d'action et d'aventure, pour coller davantage aux prétendus goûts des garçons.

Sources : quotidien *The Telegraph*, 29/06/12 et 5/07/12

[www.telegraph.co.uk/education/educationnews/9364381/Young-boys-turned-off-books-by-lack-of-male-teachers.html](http://www.telegraph.co.uk/education/educationnews/9364381/Young-boys-turned-off-books-by-lack-of-male-teachers.html)

[www.telegraph.co.uk/education/educationnews/9376466/Girls-outperforming-boys-in-masculine-subjects.html](http://www.telegraph.co.uk/education/educationnews/9376466/Girls-outperforming-boys-in-masculine-subjects.html)



Les jeunes gens (ou *olim*) qui font leur *aliya* bénéficient aujourd'hui d'un accès gratuit à l'enseignement supérieur en Israël. Entre 6 500 et 7 000 étudiants immigrants voient ainsi leurs études financées chaque année par la *Student Authority*, elle-même financée par le ministère de l'Intégration et la *Jewish Agency*. Or celle-ci souhaite se désengager de cette action pour se concentrer

sur les projets à destination de la diaspora venant effectuer de plus courts séjours en Israël. Des négociations sont en cours avec le ministère des Finances, sachant que ce « droit à l'enseignement supérieur » des *olim* était jusqu'ici au cœur de l'intégration des immigrants.

Source : quotidien *The Jerusalem Post*, 1/07/12

<http://www.jpost.com/LandedPages/PrintArticle.aspx?id=275903#>



Un professeur de physique de l'Ontario a été suspendu de ses fonctions et risque d'être congédié car il a insisté pour donner la note de zéro à un élève pour un travail qui n'avait pas été rendu. En raison d'un manque de clarté dans les directives pédagogiques (datant de 1999), plusieurs établissements appliquent en effet une politique qui interdit d'attribuer la note « zéro » à un élève. On considère que la notation doit faire la différence entre le travail réalisé par l'élève, d'un côté, et son attitude et son comportement, de l'autre. Selon cette logique, un professeur, en connaissant bien ses élèves, doit savoir ce que l'enfant a appris, même si un travail n'a pas été rendu. Il s'agit aussi de ne pas décourager les élèves et de leur donner un retour positif et constructif, ce qui est perçu comme incompatible avec la note « zéro ».

Source : quotidien *The National Post*, 04/06/12

<http://fullcomment.nationalpost.com/2012/06/04/marni-soupcoff-giving-a-student-a-zero-shows-you-care/>

## Famille



« *Alkohol & Samfund* », une association danoise qui lutte contre la consommation d'alcool, s'insurge contre la tendance de certains clubs de football à favoriser la promotion d'alcool auprès d'un public jeune. Dans sa ligne de mire, le FC Copenhague et l'un des sponsors du club depuis 1999, la célèbre marque de bière Carlsberg. Il arrive en effet que les joueurs visitent les écoles pour signer des autographes et prendre des photos avec les enfants, tout en arborant le logo de Carlsberg sur leur maillot. Après avoir déjà été alerté en 2007 par le Conseil de la publicité sur l'alcool appelant la marque de bière à la vigilance, le FC Copenhague et son sponsor ont de nouveau été rappelés à l'ordre en mars 2012, alors que le site web du club contenait des photos des joueurs célébrant une victoire arrosée de bière dans des verres Carlsberg.

Source : quotidien *The Copenhagen Post*, 11/06/12

<http://www.cphpost.dk/news/national/fc-copenhagen-and-carlsberg-accused-promoting-alcohol-kids>



En Chine, la politique de l'enfant unique, mise en place par Deng Xiaoping en 1980, suscite aujourd'hui de vives controverses, malgré les assouplissements adoptés par les autorités (possibilité pour un couple d'enfants uniques d'avoir deux enfants, non-application pour les minorités, etc.). Certains militants, comme le dissident Chen Guangcheng qui a récemment fui aux États-Unis, dénoncent les abus (stérilisations ou avortements forcés par exemple) commis au nom de cette politique au niveau local. Deux universitaires chinois de l'université de Stanford (Californie) et de l'université de Pékin ont formulé récemment une critique plus radicale. Selon eux, « le temps est venu pour la Chine d'encourager la procréation ». Le taux de fécondité est devenu largement inférieur au seuil de renouvellement des générations et il est parmi les plus bas du monde à Pékin ou à Shanghai. La baisse de la natalité pourrait avoir un impact rapide sur la main-d'œuvre et la capacité de la Chine à produire bon marché. Les auteurs rappellent que la lettre de 1980 envoyée à tous les membres du PCC, les invitant à donner l'exemple dans la mise en œuvre de la politique de l'enfant unique, mentionnait aussi que « dans trente ans, lorsque la pression démographique actuelle sera dépassée, nous pourrions pratiquer une politique différente »...

Source : site d'informations *Chine Plus*, 20/05/12

<http://www.chine-plus.com/society/2012/0520/332.shtml>



La Chine connaît une progression spectaculaire des divorces. Le taux moyen, qui était de 4 % pour l'ensemble de la population en 1979, s'est envolé à 39 % en 2009 à Pékin, et augmente chaque année de 10 %. Les cas de « divorces éclair », quelques semaines voire quelques jours après le mariage, ne sont pas rares. Les motifs invoqués devant le juge sont parfois futiles : le conjoint ronflait, il a refusé de faire un cadeau... Or beaucoup d'observateurs font le lien avec la politique de l'enfant unique : la génération des « petits empereurs et princesses » nés depuis 1979, date de l'entrée en vigueur de cette politique, et parvenue aujourd'hui à l'âge adulte, serait particulièrement intransigeante et incapable de faire des compromis. Lorsqu'un enfant est en jeu, ce comportement peut devenir grave car les deux parents souhaitent retrouver leur vie de célibataire et aucun ne souhaite la garde, ce qui rompt avec l'attitude chinoise traditionnelle vis-à-vis de la famille. Toutefois, certains sociologues refusent cette vision négative. Selon l'un d'entre eux, « la véritable explication, c'est la transformation de la société et des mœurs », et la hausse du nombre de divorces serait « un progrès social, le signe de l'émancipation de l'individu dans la société ». La Chine ne ferait que suivre la tendance des pays occidentaux.

Source : quotidien *Le Figaro*, 2/09/10

<http://www.lefigaro.fr/international/2010/09/01/01003-20100901ARTFIG00673-chine-de-l-enfant-unique-au-mariage-eclair.php>

## Petite enfance



En 2011, l'Allemagne enregistrait une baisse de 15 000 naissances par rapport à l'année 2010, atteignant son niveau le plus bas depuis la fin de la seconde guerre mondiale. L'efficacité des dispositifs incitatifs existants est débattue, notamment l'allocation parentale, jugée par certains inefficace et par d'autres trop peu incitative du fait de son faible montant, en particulier pour les familles modestes. La politique de création de places d'accueil pour les jeunes enfants développée par l'actuel gouvernement est également critiquée, l'enjeu n'étant pas seulement le nombre de places disponibles, mais également la qualité d'accueil assurée. De nombreux experts soulignent la nécessité de développer une société plus accueillante pour les enfants, favorisant une meilleure conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle pour les femmes, et impliquant davantage les hommes dans le partage des tâches.

Source : quotidien *Die Zeit*, 03/07/12

<http://www.zeit.de/gesellschaft/familie/2012-05/krippen-ausbau-qualitaet>

## Logement



Le Plan chinois d'action national pour les droits de l'homme (2012-2015) prévoit que d'ici 2015, la couverture des logements sociaux sera de l'ordre de 20 % sur l'ensemble du pays. La Chine vise ainsi à résoudre les difficultés des familles urbaines à faibles et moyens revenus, à limiter les difficultés de logement auxquelles font face les nouveaux employés, et à améliorer les conditions de logement des travailleurs migrants. Le plan s'engage à accélérer la transformation des bidonvilles dans les zones forestières, dans les zones réhabilitées ou dans les régions houillères.

Source : site d'informations *Chine Informations*, 11/06/12

[http://www.chine-informations.com/actualite/les-logements-sociaux-couvriront-de-la-chine-ici-plan\\_43584.html](http://www.chine-informations.com/actualite/les-logements-sociaux-couvriront-de-la-chine-ici-plan_43584.html)



La Région bruxelloise va se doter de moyens supplémentaires pour lutter contre les logements vides et pour forcer les propriétaires à remettre leurs biens sur le marché locatif. Une nouvelle cellule d'inspection sera ainsi chargée d'appliquer les nouvelles amendes administratives prévues pour lutter contre les biens à l'abandon, après une plainte émanant des communes ou des associations reconnues. Pour déterminer l'inoccupation éventuelle d'un logement, la cellule d'inspection pourra s'appuyer, notamment, sur les consommations d'énergie et d'eau. Les amendes prévues sont dissuasives : 500 euros par mètre de façade, à multiplier par le nombre d'étages et le nombre d'années d'inoccupation. Pas question, toutefois, de sanctionner tout de suite les propriétaires : ils disposent de trois mois pour réagir. Les détracteurs du dispositif soulignent l'atteinte à la vie privée qu'il représente, et le système de délation qu'il organise.

Source : site d'informations *RTBFinfo*, 18/06/12

[http://www.rtf.be/info/regions/detail\\_la-region-bruxelloise-va-serrer-la-vis-contre-les-logements-inoccupes?id=7789104](http://www.rtf.be/info/regions/detail_la-region-bruxelloise-va-serrer-la-vis-contre-les-logements-inoccupes?id=7789104)



Le Premier Ministre britannique a annoncé fin juin 2012 qu'il entendait mettre fin aux aides au logement des personnes de moins de 25 ans. Il a ajouté que cette mesure, qui ne devrait pas concerner les jeunes les plus vulnérables (situation familiale difficile, logement en famille d'accueil), permettrait une économie de deux milliards de livres. David Cameron a suggéré que davantage de jeunes pourraient vivre chez leurs parents et permettre ainsi à la collectivité d'économiser sur un poste budgétaire conséquent. Mais les alliés du *LibDem* ont clairement exprimé leur volonté de bloquer cette mesure si elle venait en discussion au Parlement avant les élections de 2015. Un sondage mené pour le quotidien *The Independent* auprès de 1 000 personnes montre que 59 % d'entre elles craignent que cette décision ne mène davantage de jeunes à dormir dans la rue. Les résultats du sondage ne font pas apparaître de différences significatives en fonction de l'âge ou de la catégorie sociale des personnes interviewées. Les convictions politiques sont un peu plus discriminantes : les personnes proches des Conservateurs sont divisées en deux groupes égaux, alors que les sympathisants *LibDem* et travaillistes sont respectivement 67 et 64 % à craindre les conséquences sociales de cette mesure.

Source : quotidien *The Independent*, 5/07/12

[www.independent.co.uk/news/uk/politics/housing-benefit-cut-will-see-rise-in-homelessness-7912692.html](http://www.independent.co.uk/news/uk/politics/housing-benefit-cut-will-see-rise-in-homelessness-7912692.html)

## Pauvreté



Selon une étude menée en 2010 par l'ONG *Plan India*, qui œuvre à la protection infantile, seuls 12 % des 355 millions de femmes en âge d'avoir leurs règles en Inde utilisent des protections hygiéniques, les autres utilisant de la boue ou du sable ou subissant un inconfort régulier et des infections à répétition. Environ 23 % des filles de 12 à 18 ans arrêteraient d'aller à l'école en raison du manque de produits d'hygiène adaptés. Pour pallier cette carence, l'entrepreneur Arunachalam Muruganatham a conçu des serviettes hygiéniques *low-cost* (0,15 euros le paquet, soit un prix trois fois inférieur à celui des protections vendues en Inde par les multinationales). Après avoir reçu en 2009 un prix de l'innovation et avoir fait breveter son invention, Arunachalam Muruganatham pourrait exporter son produit à l'étranger, notamment dans des pays africains.

Source : *Le Monde*, 3/07/12

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2012/07/02/un-indien-cree-des-serviettes-low-cost-pour-ses-concitoyennes\\_1728091\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2012/07/02/un-indien-cree-des-serviettes-low-cost-pour-ses-concitoyennes_1728091_3234.html)



En Belgique, les sociétés protectrices des animaux sont confrontées à un phénomène croissant : une partie des fonds sert à payer les soins médicaux de base car les maîtres dans le besoin ne parviennent plus à y faire face. Ainsi, la SPA de Charleroi a instauré un véritable service social pour les soins vétérinaires, accessible deux jours par semaine moyennant un rendez-vous.

L'accès est réservé aux bénéficiaires de l'aide du Centre public d'action sociale.

Source : site d'informations *Sudinfo.be*, 19/06/12

<http://www.sudinfo.be/438205/article/actualite/belgique/2012-06-19/animaux-victimes-de-la-crise-la-spa-doit-aider-financierement-les-maitres>



En Allemagne, la pauvreté énergétique est au cœur des débats : le tournant énergétique se ferait à l'avantage des plus aisés en capacité d'avoir des logements peu énergivores, tandis que les plus pauvres verraient leurs factures augmenter. Alors que les bénéficiaires des aides sociales (*Hartz-IV*) s'acquittent de factures d'électricité toujours plus élevées, des initiatives locales visent à contenir ces hausses en diminuant la consommation des ménages. À Berlin, des conseillers viennent au domicile des personnes volontaires pour leur proposer des solutions concrètes (lampes à basse consommation, thermomètre dans le réfrigérateur, pommeau de douche économiseur d'eau, etc.). Cependant, le débat est centré sur le coût de l'électricité, alors que d'autres postes de dépenses gagnent également en importance depuis plusieurs années (notamment le chauffage).

Source : quotidien *Die Zeit*, 05/07/12

<http://www.zeit.de/2012/27/Energiewende-Klimaschutz>

## Santé



Selon une étude de l'université de Stockholm, la consommation excessive d'alcool durant l'adolescence n'augmente pas les risques d'alcoolisme à l'âge adulte. Pour établir ce constat, les auteurs de l'étude ont observé les habitudes de consommation de jeunes de 14 à 17 ans, et ont comparé leur consommation 10 à 15 ans plus tard, pour vérifier une possible corrélation. Selon leurs résultats, les individus présentant une dépendance à l'alcool à l'âge de 27 ans s'avèrent être de ceux qui consommaient le moins d'alcool quand ils étaient adolescents. L'étude révèle en filigrane l'efficacité limitée des campagnes de sensibilisation des jeunes aux risques de l'alcool, puisque ceux qui semblent les plus réceptifs au message sont au contraire ceux qui consomment le plus une fois adultes.

Source : quotidien *The Local*, 20/06/12

<http://www.thelocal.se/41546/20120620/>



La culture domestique du cannabis serait devenue une institution en Suède, dépassant désormais la production d'alcool artisanal. Produire son propre chanvre s'avère en effet un jeu d'enfant : bien que la vente de graines soit toujours interdite par la loi, chacun peut obtenir en toute légalité l'essentiel du matériel de production nécessaire. Une tendance qui va à rebours de la production artisanale d'alcool, qui connaît un net reflux depuis quelques années : représentant 3 % de la consommation au début des années 2000, elle est aujourd'hui descendue à 1 %. En conséquence, d'après le Conseil national de Suède pour la prévention de la délinquance, le nombre de crimes liés à l'alcool artisanal est passé de 936 en 2000 à seulement 182 en 2011, tandis que le nombre de ceux liés à la culture de drogues est passé de 148 à 655 sur la même période.

Source : quotidien *The Local*, 7/06/12

<http://www.thelocal.se/41288/20120607/>



Une étude danoise publiée dans la revue *Occupational and Environmental Medicine* atteste que les femmes travaillant de nuit sont quatre fois plus exposées au risque de cancer du sein que les autres. Cette étude s'est penchée sur le cas d'environ 18 500 femmes employées dans l'armée danoise entre 1964 et 1999, en comparant notamment celles qui ont contracté un cancer du sein en 2005-2006 avec les autres. Un système de questionnaire sur les horaires de travail, mais aussi sur le nombre d'enfants, l'utilisation ou non de contraceptifs ou encore l'exposition régulière au soleil a permis d'établir un lien pertinent entre le travail de nuit et le cancer du sein. Des études antérieures, établies sur des infirmières, avaient dégagé des résultats semblables, mais sans prendre en compte les autres facteurs susceptibles d'augmenter le risque de développement du cancer, comme l'exposition des infirmières aux radiations. Les chercheurs expliquent leurs résultats par le taux de mélatonine des employées de l'armée, qui augmente durant la nuit mais qui tend à se réduire lors de l'exposition à une lumière artificielle, affectant des hormones liées à la croissance des cellules mammaires.

Source : hebdomadaire *Time*, 29/05/12

<http://healthland.time.com/2012/05/29/working-the-night-shift-may-boost-breast-cancer-risk/>



Une faible forme physique durant l'adolescence augmente par deux les risques de dépression durant l'âge adulte, selon une étude menée par l'Institut Karolinska de Stockholm et l'Académie Sahlgrenska de Göteborg. L'étude révèle en effet que l'exercice physique régulier agit comme stimulant du cerveau, encourageant son développement et, corrélativement, une bonne forme mentale. Pour établir ces résultats, les chercheurs se sont appuyés sur un échantillon d'environ 1,1 million d'individus âgés de 18 ans et ont comparé les résultats avec des tests médicaux effectués quelques années plus tard sur ces mêmes personnes. L'étude précise que les effets positifs d'un exercice physique régulier précoce peuvent se ressentir pendant plus de 40 ans chez les individus concernés.

Source : quotidien *The Local*, 14/06/12

<http://www.thelocal.se/41434/20120614/>



Des tests de dépistage du SIDA, qui fournissent un résultat en 20 minutes, devraient être disponibles d'ici deux ans dans plusieurs pharmacies de certains États américains. Il s'agit pour l'instant de villes rurales. Les professionnels de santé travaillant dans les pharmacies seront formés pour faire les tests (*via* une pique dans la joue) et accompagner les séropositifs nouvellement découverts. L'objectif est d'encourager et de faciliter le dépistage, dans des régions éloignées des grands centres de santé, tout en banalisant le test (et donc en dédramatisant la maladie). Or plus de 200 000 Américains seraient des séropositifs qui s'ignorent, et 300 000 autres découvrirait leur maladie trop tard pour être pris en charge.

Source : site d'informations *Radio Canada*, 26/06/12

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/sante/2012/06/26/005-tests-depistage-sida-pharmacies-etats-unis.shtml>



Après que le maire de New York, M. Bloomberg, a fait connaître son souhait d'interdire la vente, dans sa ville, de boissons sucrées de plus d'un demi-litre (16 *ounces*), certaines entreprises s'inquiètent. C'est le cas de Starbucks. Si l'administration Bloomberg avait exclu de la mesure les boissons contenant plus de 50 % de lait, cela ne concerne pas tous les produits vendus par la chaîne, d'où le casse-tête à venir. C'est une illustration, parmi d'autres, de l'imbroglie juridique qui s'annonce et du lobbying qui s'amorce. D'ores et déjà, il semble que la règle ne s'appliquera qu'aux restaurants, fast-foods, cinémas et distributeurs automatiques, mais pas aux épiceries et commerces de proximité, ce qui, selon certains, obère l'efficacité du dispositif.

Source : quotidien *The New York Times*, 12/06/12

<http://www.nytimes.com/2012/06/13/nyregion/at-starbucks-uncertainty-over-mayors-drink-plan.html>



La publicité d'un hôpital de Chine continentale pour un « avortement joyeux » a suscité une polémique. L'affiche montre trois jeunes filles sautant de joie parce qu'elles peuvent avorter en échelonnant le paiement. Bien que l'IVG soit une pratique courante en Chine, l'affiche a déclenché un débat éthique à Hong Kong.

Source : site d'informations *GlobalVoice*, 20/06/12

<http://fr.globalvoicesonline.org/2012/06/20/113582/>



En Belgique, les études universitaires médicales et paramédicales recueillent un grand succès auprès des étudiants étrangers, essentiellement français, désireux de contourner leurs concours nationaux. Ainsi, entre 2005 et 2010, le nombre d'étudiants étrangers en Fédération Wallonie-Bruxelles a triplé en médecine et quintuplé en dentisterie, leur proportion atteignant respectivement 26 % et 45 %. L'afflux de ces étudiants ne va pas sans poser problème pour la démographie médicale belge, puisqu'une fois leur diplôme en poche, ils retournent exercer dans leur pays. La Communauté française a donc décidé de mettre en place un décret limitant à 30 % le nombre de non-résidents en médecine et en sciences dentaires (une telle mesure existant déjà depuis 2006 pour les filières kinésithérapie et vétérinaire). Cette disposition, a priori contraire à la libre circulation des biens et des personnes promue par la réglementation européenne, « est justifiée au regard de l'objectif de protection de la santé » et des risques avérés de pénurie de professionnels de santé.

Source : quotidien *La Libre*, 07/06/12

<http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/742413/quotas-d-etudiants-francais-en-medecine-et-en-dentisterie.html>



La fondation reconnue d'utilité publique « Addiction Suisse » vient de consacrer une étude à ce qu'elle appelle les « dopants au quotidien ». Pour faire face à des exigences - réelles ou perçues comme telles – toujours plus fortes, de plus en plus de personnes auraient recours au dopage. Hormis le café et l'alcool, un nombre croissant de médicaments, voire de substances illicites, sont utilisés au quotidien. Selon les experts interrogés, chaque profession aurait des « dopants » qui leur seraient propres. Par exemple, les antidépresseurs pour les fonctionnaires, les anxiolytiques pour les chefs d'équipe ou encore les stimulants, voire la cocaïne, pour les banquiers. Quant aux avocats, ils seraient plus enclins à prendre de « l'héroïne qui leur permettrait d'être posés, et de conserver une certaine distance émotionnelle ». Un gros problème pointé du doigt par l'étude est la facilité avec laquelle certains médecins généralistes prescrivent divers médicaments, tels que les anxiolytiques ou les somnifères.

Source : quotidien *Le Matin*, 20/06/12

<http://www.lematin.ch/societe/dopes-rester-course/story/28494536>



En Italie, le nombre de transplantations rapporté à la population est supérieur à la moyenne européenne. Pour capitaliser sur ces résultats, le gouvernement envisage d'étendre l'expérience menée depuis mars 2012 à Pérouse et Terni. Dans ces deux communes, les citoyens majeurs peuvent désormais, à l'occasion des démarches de renouvellement de leur carte d'identité, indiquer s'ils acceptent ou non de donner leurs organes et leurs tissus. Cette déclaration est automatiquement transmise au système informatique des transplantations du ministère de la Santé. En deux mois, 1 318 personnes ont rempli cette déclaration de volonté, 1 241 s'étant déclarées « donneur potentiel ». Ce chiffre doit être comparé aux 3 060 personnes qui s'étaient déclarées donneuses à l'agence sanitaire locale de ces deux villes dans les dix dernières années.

Source : quotidien *La Repubblica*, 12/06/12

[http://www.repubblica.it/solidarieta/volontariato/2012/06/12/news/donatori\\_di\\_organ\\_i\\_in\\_aumento\\_cos\\_si\\_moltiplica\\_la\\_vita-37026364/?ref=HREC2-3](http://www.repubblica.it/solidarieta/volontariato/2012/06/12/news/donatori_di_organ_i_in_aumento_cos_si_moltiplica_la_vita-37026364/?ref=HREC2-3)





Selon une récente étude du CENSIS (Centre d'études en investissement social), un million d'Italiens ont déjà acheté une « prestation de santé » sur le web (de l'analyse de sang à la mammographie, en passant par le blanchissement des dents). Les services odontalgiques sont loin devant les services de prévention, puis viennent les visites chez le nutritionniste et la chirurgie esthétique.

600 000 personnes n'ont acheté ce type de services en ligne qu'une seule fois, 120 000 plus de cinq fois. 74 % expliquent leur achat en ligne par sa simplicité et sa rapidité ; 26 % par son prix peu élevé. Les syndicats de médecins, notamment les dentistes, soulignent qu'il y a là un risque pour la qualité des soins (certaines offres, par exemple, proposent des forfaits pour le blanchiment des dents plusieurs fois par an alors que cela peut être dangereux) et rappellent que ce type de publicité est une entorse à la déontologie médicale.

Source : quotidien *Il Corriere della Sera*, 12/06/12

[http://www.corriere.it/salute/12\\_giugno\\_13/prestazioni-sanitarie-online\\_83208c70-b562-11e1-817c-8346743ab819.shtml](http://www.corriere.it/salute/12_giugno_13/prestazioni-sanitarie-online_83208c70-b562-11e1-817c-8346743ab819.shtml)



En Allemagne, les inspecteurs des douanes et les services anti-criminalité tirent la sonnette d'alarme : plus de la moitié des médicaments achetés par internet seraient falsifiés. Cette pratique pourrait donc s'avérer dangereuse pour la santé. Leur mission de contrôle s'apparente à un travail de Sisyphe.

Les falsifications portent sur les dates de péremption, les produits ajoutés ou remplacés, les doses modifiées, etc. Les contrefaisants tirent d'énormes bénéfices (de 100 à 700 %) pour un risque très mince et des sanctions minimales. Ces falsifications portent atteinte aux industries pharmaceutiques qui enregistrent des milliards de pertes chaque année. En Allemagne, les industries pharmaceutiques, les grossistes-répartiteurs et les pharmacies d'officine cherchent à mettre en place un système de sécurité : un projet pilote devrait permettre dès 2013 de tester l'authenticité du médicament en officine (« *securPharm* »).

Source : hebdomadaire *Der Spiegel*, 09/07/12

<http://www.spiegel.de/wissenschaft/medizin/gefaelschte-arzneimittel-lebensgefahr-durch-illegale-onlineapothecken-a-838228.html>



À l'occasion de la journée mondiale contre la consommation et le trafic de drogue, le département de lutte contre les drogues, au sein du ministère italien de la Coopération internationale et de l'Intégration, a lancé, sous le patronage du Président de la République et du Parlement, une opération de communication jouant sur la responsabilité individuelle et les répercussions de

l'usage de drogues pour la collectivité. Ainsi, sur les monuments historiques de 14 grandes villes italiennes a été déployé en grand, le 27 juin 2012, le slogan suivant : « Qui achète de la drogue finance les mafias, leurs violences et le terrorisme. Libérés de toutes les drogues, libérés de toutes les mafias ».

Source : site d'informations *affaritaliani.libero.it*, 26/06/12

[http://affaritaliani.libero.it/sociale/iniziativa-contro-le-droghe-e-le-mafie260612.html?refresh\\_ce](http://affaritaliani.libero.it/sociale/iniziativa-contro-le-droghe-e-le-mafie260612.html?refresh_ce)



Pierre-Thomas Léger, professeur en économie de la santé, dénonce, dans un entretien publié en juin 2012, le « Cartel des médecins » québécois qui maintiennent leurs honoraires élevés de manière artificielle en éliminant toute forme de concurrence. Pour renflouer les caisses du système de santé, il demande au gouvernement de couper dans les honoraires versés aux médecins pour plusieurs actes. Selon lui, des actes spécialisés, qui demandaient certes beaucoup de temps à une époque, peuvent aujourd'hui être réalisés très rapidement alors que les tarifs restent les mêmes. Il dénonce aussi le fait que les médecins ont tendance à privilégier les actes les plus lucratifs. Le système encourage par ailleurs les examens inutiles, le fait de privilégier la quantité d'actes plutôt que l'attention portée aux patients, etc. Il faut donc selon lui changer le mode de rémunération, ouvrir la concurrence, faire rentrer au pays des médecins étrangers, et prendre moins au sérieux la menace d'exode brandit par les médecins.

Source : hebdomadaire *L'Actualité*, 15/06/12

<http://www.lactualite.com/sante/halte-aux-cartels-des-medecins>



Le débat sur le port obligatoire du casque à vélo est relancé au Québec. Plusieurs médecins ont, en juin 2012, lancé un appel pour rendre obligatoire le port du casque pour les moins de 18 ans, comme c'est le cas notamment dans les provinces de l'Ontario et de l'Alberta. Des études démontrent qu'il diminue le risque de blessures à la tête. Certains craignent cependant qu'il ne rende les cyclistes plus téméraires. Des études tendent par ailleurs à montrer que les lois obligeant le port du casque réduisent le nombre de cyclistes. Selon le Dr. Frappier, à l'origine de l'appel, il faut tout de même imposer le port du casque aux mineurs : « Chez les enfants et les adolescents, le cerveau est en développement, dit-il. Souvent, les dommages au cerveau ne sont pas réparables. Et pour les adolescents, l'obligation aide les parents. Ils peuvent dire : c'est la loi ».

Source : quotidien *La Presse*, 28/06/12

<http://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/sante/201206/28/01-4538985-casque-et-velo-les-pediatres-reviennent-a-la-charge.php>



De nombreuses écoles catholiques canadiennes ont pris la décision d'interdire que le vaccin contre le virus du papillome humain (HPV), permettant de prévenir le cancer de l'utérus, soit délivré dans leurs établissements, alors que ce vaccin peut normalement être donné par les infirmiers scolaires. Pour les représentants de nombreuses écoles catholiques, même si l'efficacité du vaccin est prouvée, le problème est qu'il doit être administré avant qu'une personne n'entre en contact avec le virus, sexuellement transmissible. Ces représentants craignent donc que le fait de délivrer le vaccin dans les écoles envoie aux jeunes le message qu'il est acceptable d'avoir des relations sexuelles à l'adolescence. Alors que le Vatican n'a pourtant pas banni le vaccin, ces écoles rappellent que les adolescentes peuvent se faire vacciner ailleurs qu'à l'école sans difficulté.

Source : quotidien *The Globe and Mail*, 28/06/12

<http://www.theglobeandmail.com/commentary/we-all-need-the-hpv-vaccine/article4375582/>



Un nouveau cours de « secourisme » fait sensation en Ontario. L'hôpital *Royal Ottawa Health Care Group* a en effet développé un cours de premiers secours, destiné au non-professionnels, pour identifier les personnes qui souffrent de troubles mentaux, les aider en cas de crise et les encourager à aller consulter. Les organisateurs, qui ont mis le cours en place il y a un an, ont été surpris par la popularité de ce dernier.

Source : site d'informations *CBC News*, 28/06/12

<http://www.cbc.ca/news/health/story/2012/06/28/ottawa-first-aid-for-mental-health.html>

## Sexualisation de l'espace public



Trois hommes ont été arrêtés dans l'État indien du Madhya Pradesh pour « possession de MMS obscènes », après la plainte d'un homme les ayant surpris en train de regarder les vidéos d'une femme qu'il crut reconnaître comme sa nièce. En effet, en Inde, la vente, la circulation et la production d'objets dits « obscènes » est un crime passible de deux ans de prison, et jusqu'à cinq ans en cas de récidive. Le code pénal indien définit comme obscène tout objet, écrit ou représentation « lascif », attirant « l'intérêt lubrique » ou essayant de « dépraver et corrompre les personnes ». Ce texte de loi, datant de 1860, héritage direct de la colonisation anglaise, interdit officiellement la pornographie en Inde. Une loi sur l'obscénité a même été votée en 2000, reprenant les termes de celle de 1860, mais cette fois appliqués aux formes électroniques de la pornographie.

Source : site d'informations *Aujourd'hui l'Inde*, 12/06/12

<http://inde.aujourduilemonde.com/arretes-pour-des-mms-pornos-dans-une-inde-aux-800-millions-de-portables-0>

## Vieillesse et dépendance



Le Danemark se lance dans les soins robotiques. Face au coût grandissant de son système de sécurité sociale, le pays a trouvé une alternative prometteuse : les soins aux personnes âgées et aux handicapés pourront bientôt être assurés par des robots, une solution baptisée « technologie du bien-être ». C'est aussi une manière de remédier à la pénurie d'employés dans le secteur de la dépendance, en raison du nombre croissant de départs à la retraite, alors que le vieillissement de la population appelle à des besoins humains de plus en plus importants. C'est en 2006 que le Danemark s'est lancé dans la technologie robotique, en axant ses recherches sur les services publics. Dès lors, les hôpitaux danois ont expérimenté plusieurs prototypes comme les « robots-phoques » dotés de capteurs sensoriels, qui ont vocation à conforter les patients. Le Danemark est d'ailleurs devenu un véritable laboratoire d'expérimentation, plusieurs firmes ayant prévu de tester leurs nouvelles technologies dans le pays : la dernière en date, *Tmusk*, est une entreprise robotique qui cherche à développer *Roberior*, un robot spécialisé dans les soins gériatriques.

Source : quotidien *The Globe and Mail*, 12/06/12

<http://m.theglobeandmail.com/report-on-business/international-business/more-useful-than-a-cat-how-robots-could-help-the-elderly/article4250275/?service=mobile>



D'après une étude menée par le ministère britannique de la Santé auprès de 22 292 personnes ayant perdu un proche à l'hôpital, 75 % des Anglais considèrent que les soins prodigués dans les trois mois précédant le décès de leur proche ont été bons, excellents, voire remarquables. Néanmoins, les conclusions apparaissent plus nuancées quand on leur demande dans quel hôpital, institution ou maison de retraite médicalisée les professionnels de santé ont le plus fait preuve de respect à l'égard des patients en fin de vie. Plus de 80 % des personnes interviewées considèrent que les infirmières et les médecins des maisons de retraite ont montré du respect pour leurs patients ; à l'hôpital, les chiffres tombent à environ 50 %.

Source : site d'informations *Press Association*, 4/07/12

[www.ageuk.org.uk/latest-news/hospitals-let-down-dying-patients/](http://www.ageuk.org.uk/latest-news/hospitals-let-down-dying-patients/)



L'association *UK Homecare (UKHCA)*, qui rassemble les organismes de soins et de services à domicile pour les personnes âgées, a lancé une vaste enquête auprès de ses adhérents sur la qualité du service qu'ils rendent aux usagers. Les résultats se fondent sur les réponses de 739 organismes qui délivrent 90 % des soins à domicile dans les 211 collectivités locales anglaises. Dans l'ensemble, les

résultats pointent le faible temps consacré aux visites à domicile. Un tiers des répondants estiment que les demandes des collectivités locales sur le temps consacré aux visites sont incompatibles avec le respect de la dignité de la personne. Les trois quarts des visites durent moins de 30 minutes ; une sur 10 dure à peine 15 minutes.

Source : quotidien *The Guardian*, 5/07/12

[www.guardian.co.uk/society/2012/jul/05/short-care-visits-elderly-at-risk](http://www.guardian.co.uk/society/2012/jul/05/short-care-visits-elderly-at-risk)

## ► La promotion du lien social et du « vivre ensemble »



Pour empêcher les étudiants de participer à des manifestations, l'État russe envisage de soutenir la création de clubs estudiantins dans toutes les universités. Les thèmes de société et d'innovation seront davantage encouragés que les « projets politiques ». Pour être soutenu par l'État, chaque club devra présenter l'objectif de son projet et un programme d'action. Trois milliards de roubles ont déjà été réunis pour soutenir

95 associations étudiantes, et l'Agence fédérale pour la jeunesse a prévu d'augmenter son financement de 400 à 800 millions. Les étudiants engagés politiquement seront quant à eux invités à participer à des camps organisés par les partis politiques. Selon un sondage conduit lors de la « Marche des millions » en juin 2012, la propension des jeunes à manifester est en augmentation en Russie : 65 % des moins de 34 ans se disent prêts à participer à des actions de protestation.

Source : site d'informations *Le Courrier de Russie*, 4/07/12

<http://www.lecourrierderussie.com>

## Bien-être au travail



En Allemagne, la ministre du Travail, Ursula Von der Leyen, prône une meilleure protection de la vie privée des salariés en incitant les entreprises à établir une claire séparation entre le temps de travail et le temps de repos personnel. En particulier, des règles d'utilisation des appels téléphoniques et des courriers électroniques doivent être établies et les appels sur les portables

devraient être proscrits pendant le temps libre des salariés. La disponibilité permanente des individus les expose en effet à un stress continu, mettant en danger leur santé mentale et, à terme, la santé économique des entreprises. Le syndicat allemand DGB souhaiterait aller plus loin et mettre en place des conseils aux entreprises, des contrôles, voire des sanctions. Certaines entreprises se sont déjà engagées dans cette voie, comme Volkswagen qui, dès la fin 2011, a mis en place une « pause-Blackberry » à la fin de la journée de travail.

Source : quotidien *Die Zeit*, 12/06/12

<http://www.zeit.de/karriere/beruf/2012-06/arbeitnehmer-erreichbarkeit-freizeit/seite-2>

## Diversité et multiculturalisme



Le gouvernement suédois a fait un pas en avant vers les demandeurs d'asile, en leur autorisant désormais de vivre et de travailler en dehors des centres de réfugiés après six mois, à condition qu'ils acceptent de coopérer avec les autorités et qu'ils ne s'opposent pas à leur retour dans leur pays d'origine dans le cas où leur demande d'asile est refusée. Cette mesure devrait permettre

d'assurer une meilleure intégration des demandeurs d'asile, mais aussi, le cas échéant, d'améliorer les conditions de leur retour au pays, qui s'avère généralement difficile, autant financièrement que

diplomatiquement. La mesure prévoit un contrôle des employeurs qui devront s'engager à respecter un minimum de règles quant à l'embauche d'un demandeur d'asile, pour éviter que ce dernier ne soit exploité. Les réfugiés seront par ailleurs autorisés à vivre hors des centres d'accueil après six mois s'ils ont les moyens de s'offrir un logement. Cette avancée reste cependant parcellaire, selon certains comme le groupe « *Out of the Camps* », qui considère que ces nouvelles mesures devraient s'appliquer à tous les demandeurs d'asile, sans exception. Certains réfugiés ne sont en effet pas en mesure d'accepter un retour dans leur pays.

Source : quotidien *The Copenhagen Post*, 14/06/12

<http://www.cphpost.dk/news/national/cooperative-asylum-seekers-be-granted-more-rights>



Aux États-Unis, un certain nombre de tribus indiennes (« *native Americans* ») tirent des revenus substantiels de l'exploitation des casinos qui leur est accordée par les pouvoirs publics. L'argent récolté leur sert en partie à œuvrer à la préservation de leur langue et de leurs traditions : financement de chaires universitaires pour enseigner des langues vernaculaires, embauche de linguistes pour perpétuer la culture orale, etc. Les *Chukchansi Indians*, dans la Sierra Nevada, ont ainsi prévu de verser un million de dollars en cinq ans à l'Université d'État de Californie.

Source : quotidien *The New York Times*, 16/06/12

<http://www.nytimes.com/2012/06/17/us/chukchansi-tribe-in-california-pushes-to-preserve-language.html?pagewanted=all>

## Droits des homosexuels



Après avoir été le premier pays à légaliser le mariage civil entre personnes homosexuelles en 1989 et à leur autoriser l'adoption en 2009, le Danemark continue sur sa lancée en autorisant désormais les couples de même sexe à se marier à l'église. Présentée au Parlement danois en juin 2012, la nouvelle loi a été adoptée à une large majorité, malgré l'opposition du Parti chrétien démocrate, qui n'a pas caché son intention de lancer une procédure de recours collectif devant la justice. Les couples homosexuels auront ainsi le loisir de faire bénir leur union par un pasteur de l'Église luthérienne d'État, mais aussi d'organiser une véritable cérémonie rituelle religieuse, sous condition d'acceptation du pasteur.

Source : quotidien *Libération*, 7/06/12

[http://www.liberation.fr/monde/2012/06/07/le-danemark-autorise-le-mariage-homosexuel-a-l-eglise-d-etat\\_824405](http://www.liberation.fr/monde/2012/06/07/le-danemark-autorise-le-mariage-homosexuel-a-l-eglise-d-etat_824405)

## Égalité réelle entre genres



En Inde, le *sex-ratio* à la naissance est déséquilibré, avec 112 garçons pour 100 filles (contre 105 garçons pour 100 filles en France). Les avortements sélectifs sont en effet monnaie courante. Le phénomène est tel que les journaux indiens emploient fréquemment l'expression de « *female foeticide* » (foeticide féminin). À cet égard, une étude parue en 2006 dans *The Lancet* révèle que la sélection prénatale est particulièrement redoutable dans le cas où les premiers enfants nés sont de sexe féminin. Ainsi, lorsque le couple a déjà une fille, le *sex-ratio* pour le deuxième bébé ne serait que de 749 filles pour 1 000 garçons ; et si les deux premiers enfants sont des filles, la proportion pour le troisième baisserait à 719 filles pour 1 000 garçons. La même étude estime que, entre 1985 et 2005, environ un demi-million de petites Indiennes auraient disparu chaque année, soit un total de 10 millions d'individus. La raison est à la fois culturelle et technologique. Culturelle en raison d'une préférence marquée pour les hommes, surtout dans une société où la dot doit être payée par la famille de la mariée. Technologique aussi, le phénomène s'étant amplifié avec la généralisation de l'échographie.

Source : quotidien *Le Monde*, 3/06/12

<http://passeurdsciences.blog.lemonde.fr/2012/06/03/y-a-t-il-un-genocide-invisible-des-femmes-en-asie/#xtor=AL-32280270>



La société qui gère le métro de Shanghai a mis en garde les jeunes femmes contre les tenues trop légères : « Dans le métro, il serait étrange de ne pas être harcelée avec une telle tenue. Les pervers sont relativement nombreux. Jeunes femmes, pour éviter de crier au loup, un peu de tenue s'il vous plaît ». En signe de protestation, deux jeunes femmes ont publié sur les réseaux sociaux des photos d'elles dans le métro, revêtues de noir et voilées. La vidéo a été vue plus d'un million de fois sur Youku, un site de partage.

Source : quotidien *Le Monde*, 2/07/12

[http://weibo.blog.lemonde.fr/2012/07/02/le-metro-de-shanghai-aux-femmes-un-peu-de-tenue\\_pas-legere/](http://weibo.blog.lemonde.fr/2012/07/02/le-metro-de-shanghai-aux-femmes-un-peu-de-tenue_pas-legere/)

## Lien social



De nouvelles propositions ont été faites pour enrôler davantage d'ultra-orthodoxes dans le service militaire et les périodes de réserve en Israël, périodes qui seraient combinées avec l'étude de la *Torah*. Cela permettrait de dégager des économies substantielles pour l'armée (il est moins coûteux d'enrôler des jeunes gens que des chargés de famille qui reçoivent une compensation). En échange, l'État pourrait allouer davantage de prestations à ces volontaires, telles que des économies d'impôts et de la formation. Il s'agirait de raffermir le pacte républicain à partir d'un meilleur équilibre des droits et des devoirs au sein de la nation. Ces propositions s'inscrivent dans un vif débat sur l'opportunité de contraindre tous les citoyens, y compris les minorités arabes et ultra-orthodoxes juives aujourd'hui exemptées, à s'enrôler soit dans le service militaire, soit dans un service civil, par exemple par le biais de sanctions financières. Certains partis politiques sont partisans d'une telle réforme au nom d'une égalité citoyenne. Le Premier Ministre s'y oppose.

Source : quotidien *The Jerusalem Post*, 11/06/12 et 2/07/12

<http://www.jpost.com/LandedPages/PrintArticle.aspx?id=273387>

<http://www.jpost.com/LandedPages/PrintArticle.aspx?id=275919#>

## Questions de société



Afin de mieux connaître la situation réelle de l'homophobie, l'organisme « Gai écoute » du Québec vient de créer un registre qui répertorie les actes homophobes. Selon l'organisme, pareil outil n'existe nulle part ailleurs dans le monde. Avec ce registre anonyme et gratuit (accessible par téléphone, courriel, poste, « clavardage » (*chat*) ou formulaire web), les personnes qui sont victimes ou témoins d'actes homophobes pourront déclarer ces actes (violence physique et verbale, intimidation, harcèlement, abus, moquerie, discrimination, etc.). La compilation et l'analyse de ces données doit permettre de mieux cerner la problématique et d'agir au niveau de la prévention.

Source : site de « Gai écoute », 18/06/12

<http://www.gai-ecoute.gc.ca/default.aspx?scheme=4221>



Un universitaire canadien publie un livre sur le « statut » des célibataires dans nos sociétés contemporaines. Sa réflexion porte sur la difficulté à envisager le célibat comme un choix de vie à part entière. Selon lui, il est en effet plutôt perçu comme une période de transition, comme une difficulté à trouver l'amour, comme une souffrance, etc. Malgré le fait que le nombre de personnes célibataires au Canada dépasse maintenant le nombre de couples mariés, cette catégorie ne serait pas vraiment reconnue en tant que telle. Notre culture serait entièrement tournée vers une célébration de l'amour et de la vie de couple, rendant ce mode de vie suspect ou défailant.

Source : quotidien *Macleans*, 20/06/12

<http://www2.macleans.ca/2012/06/20/the-stigma-of-being-single-the-lack-of-role-models-and-how-coupledness-shrinks-the-world/>

## Solidarité



Suite aux tremblements de terre qui ont secoué le nord de l'Italie, la ministre de la Justice a émis l'idée de faire appel à des détenus de la région, condamnés pour des petits délits ou en régime de semi-liberté, pour travailler à la reconstruction des villes touchées. Elle a souligné qu'un tel engagement pourrait œuvrer à leur réinsertion.

Source : quotidien *Le Monde*, 4/06/12

[http://www.lemonde.fr/europe/article/2012/06/04/italie-des-detenus-sollicites-pour-la-reconstruction-apres-les-seismes\\_1712454\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2012/06/04/italie-des-detenus-sollicites-pour-la-reconstruction-apres-les-seismes_1712454_3214.html)



Initiative conjointe de la « branche balnéaire » de la Confédération générale italienne du commerce, du tourisme, des services, des professionnels et des PME, des villes de Pise et Cascina, de la Société de la santé et de l'Assistance publique du littoral pisan : les seniors (plus de 65 ans) dont le revenu du foyer est inférieur à 20 000 euros pourront bénéficier, ainsi que trois membres de leur famille, de l'accès et du parasol gratuits pendant toute la saison estivale, cinq jours par semaine, sur 34 plages privées de la région. Il faudra réserver sa place et, toutes les semaines, l'Assistance publique s'assurera que chaque parasol accueille des familles différentes.

Source : site d'informations *affaritaliani.it*, 13/06/12

<http://affaritaliani.libero.it/sociale/ombrelloni-anziani130612.html>



Pise a inauguré sa première plage entièrement accessible et dédiée aux personnes handicapées – les personnes âgées et les enfants, sous certaines conditions, peuvent aussi y avoir accès. Le critère : être au-dessus du seuil de 74 % d'invalidité. Outre des accès et des douches adaptés, les personnes handicapées trouveront sur la plage des fauteuils spéciaux, leur permettant de se baigner en toute sécurité.

Source : quotidien *La Nazione*, 15/06/12

[http://www.lanazione.it/pisa/cronaca/2012/06/15/729385-rossore\\_spiaggia.shtml](http://www.lanazione.it/pisa/cronaca/2012/06/15/729385-rossore_spiaggia.shtml)

## Stéréotypes sexistes et homophobes/Jeux vidéo/Hypersexualisation



Plusieurs polémiques ont éclaté au printemps 2012, notamment aux États-Unis, quant aux stéréotypes sexistes et homophobes contenus dans les jeux vidéo et les dessins animés. Les femmes y sont soumises et/ou très fortement sexualisées. Lorsqu'elles tiennent des rôles habituellement dévolus aux hommes (combattantes plutôt que princesses, par exemple), de nombreux internautes les qualifient de lesbiennes. Quant aux gays, ils sont eux aussi représentés de manière très caricaturale (en rose pour les hommes, etc.). Le sujet est d'autant plus problématique que les premiers spectateurs et prescripteurs sont les enfants, particulièrement influençables. La dénonciation de ces stéréotypes dans la culture populaire a généré de vives attaques sexistes et homophobes, ce qui pose la question plus large du « trollisme », lui-même fortement intolérant et maniant facilement les insultes.

Sources : site d'informations *Les nouvelles news*, 13/06/12, et *Pop Watch*, 24/06/12

<http://www.lesnouvellesnews.fr/index.php/cafouillage/66-sexisme-ordinaire/1961-jeux-video-stereotypes-et-trolls-sexistes>

<http://popwatch.ew.com/2012/06/24/pixar-brave-gay-merida/>

### Ville



À Pise, les femmes enceintes et les parents d'un enfant de moins d'un an pourront avoir un accès et se garer gratuitement dans la zone à trafic limité du centre ville. Il leur suffira pour cela de déposer une demande accompagnée d'un certificat de grossesse ou de parentalité.

Source : site d'information *affaritaliani.libero.it*, 26/06/12

<http://affaritaliani.libero.it/sociale/parcheggi-gratis-donne-incinta260612.html>

## ► Divers sujets d'intérêt

### Usage des technologies de l'information et de la communication



Le gouvernement suédois a dernièrement lancé un projet de web participatif, en ouvrant le compte *Twitter* officiel du pays à ses citoyens. L'idée est de confier, chaque semaine, le compte à un citoyen différent, à condition que ce dernier soit impliqué dans le projet, sache utiliser *Twitter* et aime écrire en anglais. Il pourra ainsi partager sa vision du pays à travers sa culture et ses coutumes et les faire découvrir aux néophytes. Seules les opinions politiques personnelles sont proscrites, ce qui laisse une grande marge de liberté aux internautes quant au contenu. Le projet affiche déjà une belle réussite, puisque le compte rassemble désormais plus de 30 000 abonnés.

Source : radio *Europe 1*, 11/06/12

<http://www.europe1.fr/International/Sweden-c-est-la-Suede-vue-par-les-Suedois-1124309/>

### Contraception



Alors que des études révèlent que les relations sexuelles non protégées sont monnaie courante en Suède, l'Institut suédois pour le contrôle des maladies transmissibles a mis en place une application *Facebook* qui permet aux jeunes Suédois de simuler un acte sexuel avec leurs amis ou d'autres contacts afin de les sensibiliser à l'importance du préservatif. D'après le site qui a lancé



l'initiative, *Knall De Luxe*, le préservatif est un sujet tabou chez de nombreux jeunes Suédois, ce qui explique leur manque de responsabilité quant à la protection sexuelle. L'application *Facebook* vise ainsi à casser ce tabou pour légitimer l'utilisation du préservatif.

Source : quotidien *The Local*, 19/06/12

<http://www.thelocal.se/41532/20120619/>

## Prostitution



Selon un rapport du Centre officiel d'aide aux prostituées d'Oslo, le *Pro Sentret*, la situation des prostituées norvégiennes s'est détériorée. Le rapport dénonce notamment l'inefficacité des politiques de lutte contre la prostitution, qui ciblent la demande. Depuis 2009, la loi sur la prostitution punit les clients, mais ne condamne pas la vente de services sexuels en Norvège, ce qui a pour effet d'encourager la clandestinité et corrélativement la violence envers les travailleuses du sexe. Ces dernières reconnaissent que la loi de 2009 a contribué à faire fuir une clientèle fiable, tandis que les clients les plus violents n'ont pas été perturbés par la législation.

Source : quotidien *Le Monde*, 25/06/12

[http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/06/25/un-rapport-critique-la-loi-sur-la-penalisation-de-la-prostitution-en-norvege\\_1724344\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/06/25/un-rapport-critique-la-loi-sur-la-penalisation-de-la-prostitution-en-norvege_1724344_3224.html)

## Unions



En Belgique, une nouvelle loi prévoit la création d'une norme pénale explicite pour sanctionner les mariages forcés. Les officiers d'état-civil devront s'assurer que les fiancés ont tous deux librement consenti à se marier. S'ils constatent une contrainte, ils devront, comme aujourd'hui, refuser l'union, et ils auront de plus l'obligation de dénoncer le cas aux autorités judiciaires pour des poursuites pénales. Une peine allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement pourra être prononcée. Les délais de poursuite ne seront pas limités dans le temps et aucune exception n'est prévue, même lorsque des enfants sont en jeu ou lorsque la victime veut finalement maintenir l'union.

Source : Site d'informations *RTS Info*, 19/06/12

<http://www.lalibre.be/actu/gazette-de-liege/article/744939/un-cambrioleur-s-endort-dans-le-lit-de-sa-victime.html>

## Sécurité



Certaines communes wallonnes débattent actuellement d'une éventuelle interdiction d'accès aux cimetières des mineurs non accompagnés. En effet, les autorités communales, qui s'efforcent de transposer en règlement communal un décret wallon sur les sépultures et les funérailles, s'interrogent sur la manière optimale d'assurer la sécurité des plus jeunes (risque d'accidents) et l'intégrité des cimetières (risque de vandalisme). Certaines communes ont déjà voté une telle mesure d'interdiction, à l'image de celle d'Awans. Le bourgmestre explique que l'article refusant l'entrée du cimetière aux mineurs de moins de 16 ans n'est pour autant pas figé. La notion de « groupes de mineurs » pourrait être introduite ou encore celle d'un horaire limite.

Source : Site d'informations *SudPresse*, 31/05/12

<http://archives.sudpresse.be/polemique-nouvelle-reglementation-moins-de-16-ans- t-20120530-H3W601.html?queryand=cimeti%E8re&firstHit=60&by=10&when=-1&sort=datedesc&pos=61&all=34344&nav=1>



En Wallonie et à Bruxelles, les douaniers sont chargés de contrôler le paiement effectif de la taxe de circulation. Depuis avril 2012, ils sont équipés de nouveaux scanners qui permettent de lire les plaques d'immatriculation et de les recouper avec une banque de données, pour n'immobiliser que les conducteurs en défaut de paiement. Selon les chiffres fournis par l'État, 95 % des automobilistes immobilisés suite à l'introduction de ces appareils l'ont été à raison. À l'avenir, ces scanners pourront également être utilisés pour d'autres usages, notamment la vérification de l'assurance obligatoire pour les véhicules, la chasse aux bandes de voleurs itinérantes et le respect des règles nationales et internationales applicables au transport routier.

Source : site d'informations *Sudinfo.be*, 20/06/12

<http://www.sudinfo.be/438894/article/actualite/belgique/2012-06-19/lutte-contre-la-fraude-les-scanners-pour-plaques-d%E2%80%99immatriculation-sont-rentabil>



En Belgique, les vols dans les habitations sont en forte hausse, avec une augmentation de 10 % en 2011. Selon le directeur de la Criminalité des biens à la Police fédérale, les bandes de criminels utilisent de plus en plus la fonctionnalité *Street View* de *Google Maps*, afin de connaître la configuration des habitations, ainsi que les entrées et les sorties d'un immeuble et d'un quartier. De plus, en interrogeant les auteurs des méfaits après leur interpellation, on note qu'ils s'appuient souvent sur des informations données sur les réseaux sociaux (comme une annonce de départ en vacances ou celle de l'achat d'un bien précieux). L'agent de la police fédérale invite à la plus grande prudence et rappelle qu'il est possible de demander à Google de masquer sa maison.

Source : site d'informations *Sudinfo.be*, 12/06/12

<http://www.sudinfo.be/433662/article/actualite/belgique/2012-06-12/les-cambrioleurs-utilisent-google-street-view>

# Centre d'analyse stratégique

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre :

- le Conseil d'analyse économique,
- le Conseil d'analyse de la société,
- le Conseil d'orientation pour l'emploi,
- le Conseil d'orientation des retraites,
- le Haut Conseil à l'intégration.

**PLUS D'INFOS**

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

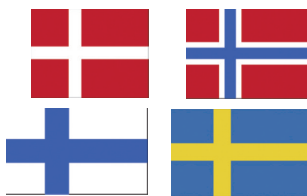
Contact Presse :  
Jean-Michel Roullé,  
Responsable de la Communication  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)  
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37  
Port. : 06 46 55 38 38

## PAYS



## RÉFÉRENTS

Catherine Collombet



Laurent Cousin



Virginie Gimbert



Marie-Pierre Hamel



Noémie Houard



Caroline Lensing-Hebben



Guillaume Malochet



Marie-Cécile Naves



Mathilde Reynaudi



Sarah Sauneron



Vanessa Wisnia-Weill



Retrouvez les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique sur :

- Internet : [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)
- Facebook : [centredanalysestrategie](https://www.facebook.com/centredanalysestrategie)
- Twitter : [Strategie\\_Gouv](https://twitter.com/Strategie_Gouv)

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)